INFOMUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

BUREAU MUNICIPAL

Nos heures d'ouverture sont :

Lundi au jeudi :

8h00 à 12h00

13h00 à 16h00

Vendredi 8h00 à 12h00

69, rue de la

Grande-Coulée

Lejeune (Québec)

G0L 1S0

SÉANCES DU CONSEIL 2024 À 20 H

Mardi 9 janvier

Lundi 5 février

Lundi 4 mars

Mardi 2 avril

Lundi 6 mai

Lundi 3 juin

Mardi 2 juillet

Lundi 5 août

Mardi 3 septembre

Lundi 7 octobre

Lundi 4 novembre

Lundi 2 décembre

Le bureau municipal

Sera fermé

Le 21 décembre 2023

Au 3 janvier 2024

À l'approche du temps des fêtes, tous les employés(es) ainsi que les élus(es) de la Municipalité de Lejeune désirent vous souhaiter de Joyeuses Fêtes.

En cette fin d'année 2023, je tiens à souhaiter la bienvenue aux deux nouveaux membres de l'équipe municipale. En effet, depuis quelques semaines Monsieur Denis Picard est notre responsable des travaux publics. Il est secondé par Madame Linda Plaisance aide-voirie. Nous sommes sûrs qu'ils feront de leur mieux pour assurer le déneigement et l'entretien de nos chemins. Comme ils viennent tous les deux d'entrée en fonction, il y aura certainement une période d'adaptation. Nous vous demandons d'être compréhensifs, et de diriger tous vos commentaires et vos questions vers le bureau municipal.

En cette période de budget municipal, j'en profite pour vous assurer qu'il n'y aura pas de hausse du taux de taxation de la valeur foncière, malgré une augmentation de nos quotes-parts de la MRC du Témiscouata de 4%. Cependant, les taxes pour les ordures/recyclages, la vidange des fosses septiques devront augmenter pour refléter l'augmentation des coûts qui nous sont imposés par la RIDT. Soyez assuré que nous faisons de notre mieux pour assurer des services municipaux de qualités à un coût abordable.

Nous pouvons maintenant confirmer que la patinoire et le centre des loisirs seront ouverts pendant la période hivernale. En espérant que la météo nous sera favorable.

Je tiens également à remercier et féliciter les citoyens et citoyennes qui s'impliquent bénévolement dans les activités (bibliothèque, gym, comptoir de linges) et comités (bénévoles, églises, etc.)

Nous espérons donc que pour chacune et chacun d'entre vous, les prochaines semaines soient des occasions de réjouissances, d'amitiés et de repos bien mérité. Que les journées de festivités à venir vous soient douces et que la joie de Noël continue de briller dans vos yeux chaque jour de la Nouvelle Année !

Pierre Daigneault maire

AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE LEJEUNE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale, greffière-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

Conformément aux exigences de l'article 954 du Code municipal, le conseil municipal adoptera le BUDGET DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'EXERCICE FINANCIER 2024 ainsi que le PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS lors d'une séance qui aura lieu le lundi le 18 décembre 2023.

Cette séance spéciale se tiendra à la date, à l'heure et à l'endroit spécifiés ci-dessous :

Date :	**lundi 18 décembre 2023**
Heure :	**19h00**
Lieu :	**69, rue de la Grande Coulée, 2e étage**
	Lejeune (Québec) G0L 1S0
	Salle du conseil

Donné à Lejeune, ce 5 décembre 2023

Claudine Castonguay

Claudine Castonguay

Directrice générale / greffière-trésorière

Horaire du bureau municipal

Pour la période des Fêtes

Le bureau municipal sera fermé

Jeudi 21 décembre 2023 au 3 janvier 2024

De retour le 4 janvier 2024 à l'horaire normal

En cas d'urgence :

418-855-2877 (Claudine)

418 855-2636 (Pierre, maire)

418 899-6683 (Manon)

La municipalité vous souhaite

Joyeux Noël

Bonne année !

AFFAIRES MUNICIPALES

Municipalité de Lejeune

Dates des versements de taxes pour l'année 2024

Jeudi 7 mars, Jeudi 9 mai

Jeudi 11 juillet, Jeudi 12 septembre

Jeudi 3 octobre

Les comptes de taxes foncières sont envoyés habituellement dans le mois de février.

Un escompte de 1% est donné lors du paiement avant le 7 mars 2024, de la totalité du compte annuel.

FÊTE DE NOËL À LEJEUNE

LE DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023

Le Père Noël sera de retour cette année pour rencontrer les enfants.

L'activité aura lieu au sous-sol

De l'église de Lejeune.

Les enfants pourront parler au Père Noël qui sera présent

de 13 h 30 à 15 h.

Responsables : Carmen 418 855-2704 ou

Colette 418 855-2127

BIENVENUE À TOUS !

La responsable, Claudine Castonguay désire remercier toute la population de leur participation.

Un montant de 164.15$ a été remis à la Maison de la Famille.

Vos dons en argent pour les bons d'achat de Noël sont beaucoup appréciés par les familles qui en bénéficieront.

Merci et bon temps des fêtes !

Comptoir de linges

Le comptoir sera ouvert jusqu'au **5 décembre 2023**

De **retour 2024,**

Des informations vous seront transmises sur la page Facebook de la municipalité.

Merci à tous les bénévoles et aux généreux donateurs

Bon temps des fêtes!

Le comité

Félicitations aux nouveaux parents

Christophe Paquin et Vanessa Dubé

Bébé Axel

Quand la patinoire sera prête nous vous
L'annoncerons sur la page Facebook

Grande ouverture

Mardi 5 décembre 2023

Au Centre du Loisirs

VOICI L'HORAIRE POUR L'ANNÉE 2023 – 2024

Mardi au vendredi : 18h00 à 21h00

Samedi : 13h00 à 16h00 et de 18h00 à 21h00

Exceptionnellement, le samedi 9 décembre ouvert 13h à 16h Fermé en soirée

Dimanche : 13h00 à 16h00

HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES

Fermé le 24-25-26 décembre 2023

Fermé le 31 décembre 2023, le 1er et le 2 janvier 2024

Ouvert le 27-28-29-30 décembre 2023 et le 3 janvier 2023

Surveillez la page Facebook, différentes activités seront publiées !

Bon hiver à tous et Joyeuses Fêtes !!!!!

Carole Dubé Responsable

Le Comité Bénévole de Lejeune a besoin de votre aide...

Actuellement nous sommes en manque de bénévole en accompagnement transport médical, ce qui restreint l'accès à ce service pour les personnes âgées de notre municipalité.
(à noter qu'une contribution est allouée pour les frais reliés à l'essence)

Vous avez envie de vous impliquer ?

Pour plus d'informations contactez :
FLORENCE ALBERT 418-855-2432
ou
MÉLANIE LAVOIE, Coordonnatrice des services communautaires,
Centre d'action bénévole Région Témis
benevolat@cabtemis.org ou 418-853-2546

GYM

La municipalité remercie Madame Stéphanie Lavoie

qui est au rendez-vous chaque semaine pour

surveiller gratuitement le gym.

Pour la période des fêtes le gym sera ouvert

27 et 28 décembre de 18h30 à 20 h

3 et 4 janvier 2024 de 18h30 à 20 h

De retour lundi 8 janvier 2024

Et le mercredi et jeudi aux heures habituelles.

Horaire de la BIBLIOTHÈQUE

Horaire d'hiver

Le mardi de 13h30 à 16h00

Le mercredi de 18h30 à 19h45

Pour le temps des Fêtes,

la bibliothèque sera fermée

20 décembre 2023 au 8 janvier 2024

Joyeuses Fêtes à tous !

ANIMATION DE LECTURE

Le Père Noël sait-il où j'habite?

Aidée de son papa, Perrinette part à la recherche du Père Noël pour lui rappeler son adresse. Mais ce dernier vient de s'envoler pour sa tournée. Une folle course-poursuite s'engage alors... Un texte sur l'inquiétude des enfants et la magie de Noël.

Un conte interactif suivi d''un bricolage, d'une collation et de prix de présence.

BIENCOURT: 5 DÉCEMBRE
LEJEUNE: 6 DÉCEMBRE
SQUATEC: 11 DÉCEMBRE
LAC-DES-AIGLES: 13 DÉCEMBRE
18H30 À 19H30

Animatrice: Lise Leblanc

Pour le réseau des bibliothèques

FABRIQUE DE LEJEUNE

HORAIRE DES MESSES

Samedi	***9 décembre Lots-Renversés***	***19h***
Samedi	***16 décembre St-Juste-du-Lac***	***19h***
Samedi	***23 décembre Lejeune***	***19h***
Samedi	***30 décembre Auclair***	***19h***
Samedi	***6 janvier Lots-Renversés***	***19h***
Samedi	***13 janvier St-Juste-du-Lac***	***19h***
Samedi	***20 janvier Lejeune***	***19h***
Samedi	***27 janvier Auclair***	***19h***

VOICI LES GAGNANTS ET LES GAGNANTES

POUR LA CONTRIBUTION VOLONTAIRE 2023

Janvier	*Yves Bernier Lejeune*	*1012.50$*
Février	*Roland Michaud Auclair*	*1025.00$*
Mars	*Justin Goulet Lejeune*	*1025.00$*
Avril	*Clarence Levasseur Lots Renversés*	*1020.00$*
Mai	*Sylvie et Simon Bélanger Biencourt*	*1022.50$*
Juin	*Huguette Dubé Auclair*	*1020.00$*
Juillet	*Sr. Bibiane Mailloux Auclair*	*1017.50$*
Août	*Yvan Pelletier Saint-Valérien*	*1000.00$*
Septembre	*Cécile Labrie Lejeune*	*1010.00$*
Octobre	*Kathy Beaulieu Auclair*	*1012.50$*
Novembre	*Ghislaine Castonguay Lévis*	*1015.00$*

POMPIERS

Dimanche 17 décembre 2023 de 10h à midi les pompiers vont passer faire la prévention résidentielle dans les maisons.

En ce temps des fêtes, nous voulons vous souhaiter un joyeux Noël et une très belle année 2024. En remerciant les pompiers de leurs années de services à la municipalité et de leurs temps et leur présence.

Francis Lagacé, chef pompier

Les pompiers commencent à se préparer pour le 50e anniversaire en 2026

Si vous possédez des photos, des pompiers en action ou autre souvenir, nous apprécierons en avoir un exemplaire.

Tous ceux et celles qui ont été pompiers depuis ce temps, nous faire parvenir votre nom, photo, combien d'années service à l'adresse suivante : **caserne42@municipalitelejeune.ca**

La brigade de pompier caserne 42 de Lejeune

Remercie énormément **Monsieur Marc-André Auger**.

Qui leur a fait un don d'une machine à fumer.

TRÈS IMPORTANT
Permis de brûlage

Avant d'allumer un feu d'herbes ou broussailles.
Veuillez demander un permis de brûlage à la municipalité.
Voir les informations !

➢ Un permis de brûlage doit être obtenu auprès de la municipalité désignée en respectant les conditions suivantes :

a) Présenter, **au moins 3 jours** avant la tenue de l'événements, une demande, dûment signées, sur le formulaire prévu à cette fin par la municipalité en indiquant :

- Nom et adresse du requérant qui doit être majeur
- Jour, heure, durée approximative et endroit du brûlage
- Énumération des objets et bâtiments situés à proximité de l'aire de feu
- Type des matières brûlées.

a) Avoir sur les lieux du feu l'équipement nécessaire pour empêcher sa propagation en tout temps;

b) Avoir disposé, en tas ou en courtes rangées, les matières destinées au brûlage, incluant les herbes et les broussailles, à une hauteur maximale de 2,5 mètres (8 pieds) et brûler un tas ou une rangée à la fois.

Merci de votre bonne collaboration !

RENOUVELLEMENT DES CARTES DE MEMBRES 2024

Le temps est venu de renouveler votre adhésion à votre *Club de 50 ans et plus d'Auclair.* Le Carrefour 50 ans et plus a fixé à 25$ le renouvellement de la carte de membre pour 2024. De ce montant, 16$ est versé au Carrefour et 9$ est versé à votre Club.

Vous pouvez faire votre paiement de 25 $ (en argent ou par chèque au nom du ***Club de 50 ans et plus d'Auclair)*** en déposant votre enveloppe avec votre nom et numéro de téléphone dans la boîte blanche que la municipalité d'Auclair a mise à notre disposition. La boîte est située au bureau de la municipalité d'Auclair, à l'extérieur, à droite de la porte d'entrée avant. Il nous fera plaisir de vous remettre votre carte rapidement.

Avantages d'être membre

Nous bénéficions de rabais chez plusieurs marchands du Bas St-Laurent. Vous pouvez vous référer au bottin des escomptes disponibles en ligne sur le site web du Carrefour 50 www.carrefour50.com pour la description des rabais. Une copie papier est également disponible auprès de votre Club.

Escomptes :
À titre d'exemple, voici les marchands participants au Témiscouata qui offrent des rabais aux membres des Clubs de 50 ans et plus (extrait du bottin) : Garage André l'Italien, Témis Chevrolet Buick GMC Ltée, Boutique Bella Rosa, Familiprix, Coopérative funéraires des Eaux Vives, Maison Funéraire Caron, Dr Serge Michaud optométriste, Groupe Forget audioprothésiste, Breton photo, Club de golf de la Vallée du Témiscouata, Bijouterie Clovis Dubé, Le Coin du Sport, Hôtel 1212, Motel Claude. Sans négliger le rabais de 12% auprès de l'assureur Beneva.

Abonnement au magazine Agir qui vous est posté 2 fois par année.

Activités : Souper de Noël, tire sur la neige, fête de la St-Jean, mini conférence à venir en 2024 ainsi que toutes les activités du Carrefour 50 +. D'ailleurs, le Club souhaiterait obtenir votre opinion pour organiser de nouvelles activités ou des sujets que vous aimeriez qu'on présente avec des conférenciers. Veuillez également nous faire parvenir votre adresse courriel au *Clubauclair50plus@gmail.com* afin que nous puissions communiquer avec vous rapidement et efficacement. Pour toutes informations supplémentaires : Josée Carette, secrétaire-trésorière du Club 418 899-0359.

Nous sommes là pour vous.

Votre comité du Club 50 ans et plus d'Auclair
Michel Castonguay, président, Ginette Turcotte, vice-présidente, Jeannine Gilbert, administration, Marjolaine Ouellet, administration, Gérard Albert, administration, Ginette Dubé, administration, Josée Carette, secrétaire-trésorièr

COLLECTE EN HIVER

Voici un petit rappel des consignes d'usage pour faciliter le travail de nos chauffeurs, nos trieurs et pour éviter que la gratte parte avec votre bac.

Le couvercle du bac doit être fermé et libre de tout débris.

N'oubliez pas de déneiger et déglacer vos bacs. 😉

👉 Saviez-vous qu'au moment de la cueillette de votre bac, s'il y a de la neige sur votre couvercle ou dans votre bac, la neige sera chargée dans le camion? 🤦

Au centre de tri la neige et la glace s'accumulent dans nos équipements et nos trieurs, malgré leurs gants, se gèlent les doigts. En plus, l'accumulation de neige et de glace, provoque des blocages d'équipements et de multiples arrêts.

- Placez votre bac la veille de la collecte, après 18 h. Les heures de collecte varient selon les conditions routières, itinéraires, bris, etc. Il se peut que le camion passe plus tôt ou plus tard.

- Les roues et poignées doivent toujours être orientées vers la maison, doit être près de la bordure du chemin, mais toujours dans votre entrée. Des bacs trop proches de la rue peuvent être brisés par une voiture ou la déneigeuse.

- Votre bac doit être dégagé autour d'environ 1 mètre (3 pieds) afin de permettre au bras mécanisé de saisir les bacs sans problème.

- Toutes les matières doivent être à l'intérieur du bac roulant. Aucune matière à l'extérieur du bac roulant ne sera ramassée puisque les camions ne disposent pas de double poste de conduite. La sécurité du chauffeur pourrait être menacée. Attendez plutôt la collecte suivante ou utilisez l'écocentre près de chez vous.

Merci de votre précieuse collaboration !

DÉVELOPPEMENT SAINT-GODARD SOUHAITE À TOUTE LA POPULATION DE PASSER DE BELLES FÊTES !

Que la beauté de ce temps vous apporte LA JOIE et LA PAIX !

En cette fin d'année, Développement St-Godard
souhaite remercier tous ses partenaires, employé.e.s et bénévoles
qui contribuent au développement de notre municipalité
et de notre région !

Chaque année, Développement St-Godard
bonifie le projet d'écodéveloppement
du Grand lac Squatec en y apportant de nouvelles activités,
de nouveaux équipements, de nouvelles infrastructures.
Plus de 2000 visiteurs passent annuellement par la Halte Lacustre.
Suivez nos activités sur **Facebook-Développement St-Godard**
À tous, nous souhaitons de Joyeuses Fêtes !

Votre conseil d'administration :
Soami Reid-Dufour (Président), **Vickie Racicot** (Vice-Présidente),
Pauline Gilbert (Secrétaire-Trésorière), **Bruno Dubé** (Administrateur),
Bruno Gérard (Administrateur) **et Benoît Cyr** (Soutien)